ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUFM

Question au Gouvernement n° 1086

Texte de la question

FORMATION DES MAÎTRES
ET SUPPRESSION DES ANTENNES IUFM

M. le président. La parole est à M. Pascal Terrasse, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Pascal Terrasse. Monsieur le président, ma question, à laquelle s'associe Martine Martinel, s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.
Monsieur le ministre, vous ne nous dites pas tout. En effet, non content de supprimer 13 500 postes, vous vous apprêtez à priver les futurs enseignants d'une réelle formation qui leur permettrait de faire convenablement leur métier.
Votre réforme de la formation des maîtres est injuste et inapplicable.
Injuste, parce qu'en repoussant d'un an l'entrée de jeunes dans la fonction publique vous privez de nombreux étudiants d'une rémunération dont ils ont besoin pour faire leurs études.
Injuste, parce que toutes les universités n'offriront pas les masters exigés pour entrer dans l'enseignement, ce qui créera une inégalité entre les territoires.
Injuste, car de nombreux départements ruraux, dont celui de l'Ardèche, vont voir leur antenne IUFM fermer, en raison de l'asphyxie financière imposée aux universités. Pourtant, il est nécessaire de rendre attrayant le métier de professeur des écoles en milieu rural - à moins que l'on ne ferme encore un peu plus d'écoles communales.
Injuste, parce que vous sacrifiez la formation professionnelle. En réduisant des deux tiers les stages de formation, vous prenez la responsabilité de laisser devant des élèves de jeunes enseignants qui ne maîtrisent pas le métier. Ce serait catastrophique pour les jeunes maîtres, mais aussi pour les élèves.
Enfin, votre réforme est inapplicable parce qu'une fois de plus, vous voulez l'imposer sans concertation, à la va-vite, dès la rentrée prochaine, alors que rien n'est prêt, comme le prouve la question que vient de vous poser René Couanau. Une seule raison à cela : racler les fonds de tiroir de l'État en diminuant encore de 20 000 le nombre des postes d'enseignant. C'est le plus important plan social qu'ait connu notre pays !
Monsieur le ministre, vous êtes déjà le premier de la classe pour les suppressions d'emplois. Alors, abandonnez cette réforme catastrophique pour les jeunes, les élèves et les territoires. Et, surtout, ne nous annoncez pas la nomination d'un énième médiateur ou la création d'une commission Théodule ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*
M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.
M. Jean-Paul Bacquet. Ça sent le sapin !
M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale.* Monsieur le député, j'ai beaucoup de mal à comprendre la position du parti socialiste sur cette question. *(Approbations sur les bancs du groupe UMP - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Êtes-vous contre l'augmentation du niveau de qualification des enseignants ? Considérez-vous comme anormal que les professeurs soient recrutés, en France, au même niveau que dans tous les autres pays développés, notamment en Europe, ce qui leur permettra d'améliorer leur mobilité ?
M. Patrick Roy. Ce n'est pas la question !
M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale.* Êtes-vous contre la revalorisation sensible de la profession enseignante et l'augmentation des débuts de carrière que permettra la masterisation ?
M. Philippe Vuilque. Répondez à la question !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale.* Êtes-vous opposés à l'offre de stages rémunérés et de bourses, que percevront notamment les plus démunis ?
Êtes-vous contre la possibilité offerte aux professeurs, une fois qu'ils auront été reçus au concours, d'être en alternance pour apprendre à découvrir leur métier ?
Au fond, contre quoi êtes-vous ? *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*
M. Pascal Terrasse. Contre les suppressions de postes !
M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale.* Les suppressions de postes ne sont pas motivées par le projet, à deux ans, de masteriser les concours. Il ne faut tout de même pas tout mélanger !
Enfin, vous avez évidemment raison de défendre les antennes IUFM. Mais les universités vont les accueillir en leur sein et nous allons organiser avec ces dernières les stages des étudiants nouveaux titulaires, de sorte qu'ils pourront, dans le cadre de ces antennes décentralisées, continuer à être en contact avec leurs maîtres et avec les établissements.
En conséquence, il n'y a pas de projet de fermer les antennes IUFM. N'affolez pas l'opinion au sujet d'un projet ambitieux, dont la France a besoin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Pascal Terrasse
Circonscription : Ardèche (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1086
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 mars 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 mars 2009